Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Ameublement, veuillez visiter :
bpameublement.fr/annales-sujets-et-corriges

BP AMEUBLEMENT • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

# Arts appliqués - sous-épreuve : Histoire de l’art

**Session 2006** • Code sujet : **B 3 / U 32** • Durée : **2 h 00** • Coefficient : **2**

## Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement


1. **Identification, datation, style et fabrication d’un meuble** (6 questions) — **Page 3**
2. **Analyse de deux meubles et de leurs styles** (9 questions) — **Page 6**
3. **Datation, créateur, matériaux et caractère révolutionnaire d’un siège** (4 questions) — **Page 12**
4. **Attribution, datation, matériaux et innovation d’un siège de designer** (5 questions) — **Page 15**
5. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 19**


**Sujet officiel (PDF) :** https://bpameublement.fr/assets/annales/bp-ameublement/U32 - Histoire de l'art/2006/BP Ameublement - U32 - Histoire de l'art - Session 2006 - 3-Sujet.pdf

# 1. Identification, datation, style et fabrication d'un meuble

Le document 1 présente un meuble ancien illustré, à observer pour en reconnaître la fonction et les caractéristiques. Les questions portent aussi sur sa datation, son style et la pratique ainsi que les techniques de fabrication associées.

## Identification

**Question 1. Comment appelle-t-on le meuble présenté dans le document 1 ?**

Le document montre un grand meuble de rangement à façade architecturée, organisé en deux niveaux. Cette forme correspond à un **buffet à deux corps**, caractéristique du mobilier d'apparat inspiré de la Renaissance française. L'appellation « buffet Henri II » désigne ici un style de meuble, et non un meuble fabriqué sous le règne du roi Henri II.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Un buffet à deux corps, de style Henri II.

## Caractéristiques

**Question 2. Définissez les caractéristiques du meuble présenté dans le document 1.**

| Élément | Caractéristiques observables |
|---|---|
| Structure | Meuble imposant, organisé en deux corps superposés |
| Façade | Compartimentée en panneaux et portes |
| Composition | Montants et éléments horizontaux soulignant les niveaux |
| Décor | Ornements sculptés et moulures |

Le buffet associe rangement et représentation : sa construction évoque une architecture miniature et son décor abondant en fait un meuble d'apparat. Les détails de sculpture ne sont pas assez nets sur la reproduction pour en préciser tous les motifs.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Buffet massif à deux corps, façade compartimentée et décor sculpté d'inspiration architecturale.

## Datation

**Question 3. De quand date approximativement le meuble présenté dans le document 1 ?**

La silhouette et le décor renvoient au style Henri II, un goût historiciste inspiré de la Renaissance française. Ce type de mobilier se développe surtout au XIX$^{e}$ siècle, dans le contexte du renouveau des styles anciens. Il faut donc distinguer la période d'inspiration du meuble de sa date de fabrication : le buffet représenté n'est pas, pour autant, un meuble du XVI$^{e}$ siècle.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Seconde moitié du XIX$^{e}$ siècle environ.

## Style

**Question 4. De quel style est le meuble présenté dans le document 1 ?**

Le meuble relève du **style Henri II**, courant historiciste qui reprend des formes et des ornements associés à la Renaissance française. Sa façade compartimentée, sa construction monumentale et son décor sculpté soutiennent cette attribution. « Henri II » est une appellation stylistique utilisée pour des meubles produits bien après le XVI$^{e}$ siècle, et non une datation du règne de ce roi.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Style Henri II, revival historiciste inspiré de la Renaissance française.

## Pratique de fabrication

**Question 5. La fabrication de ce meuble relève d'une pratique nouvelle. Depuis quand cette pratique existe-t-elle et comment s'appelle-t-elle ?**

La pratique nouvelle est la **fabrication mécanisée et industrialisée**, qui se développe au XIX$^{e}$ siècle avec l'industrialisation, notamment dans sa seconde moitié pour la production de mobilier historiciste. Les machines permettent de produire plus vite des éléments répétables et de diffuser des meubles inspirés des modèles anciens. Cette évolution n'exclut pas le travail manuel : des opérations de montage, de finition ou de sculpture peuvent encore être réalisées à l'atelier.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Au XIX$^{e}$ siècle : fabrication mécanisée, puis production industrielle et répétable.

## Techniques

**Question 6. En quoi cette pratique est-elle nouvelle et quelles sont les techniques nouvellement employées ?**

La nouveauté est le recours aux machines et à la répétition des opérations, qui complètent le travail manuel traditionnel. Les machines-outils facilitent la préparation de pièces identiques et accélèrent certaines étapes de fabrication. Les techniques concernées comprennent notamment :

- le sciage et le rabotage mécanisés ;
- le tournage et le moulurage des éléments ;
- l'usage de gabarits pour reproduire des formes.

La sculpture et les finitions peuvent toutefois rester manuelles.

**✓ RÉPONSE À RETENIR**

Sciage, rabotage, tournage et moulurage mécanisés, avec gabarits pour répéter les pièces.

## 2. Analyse de deux meubles et de leurs styles

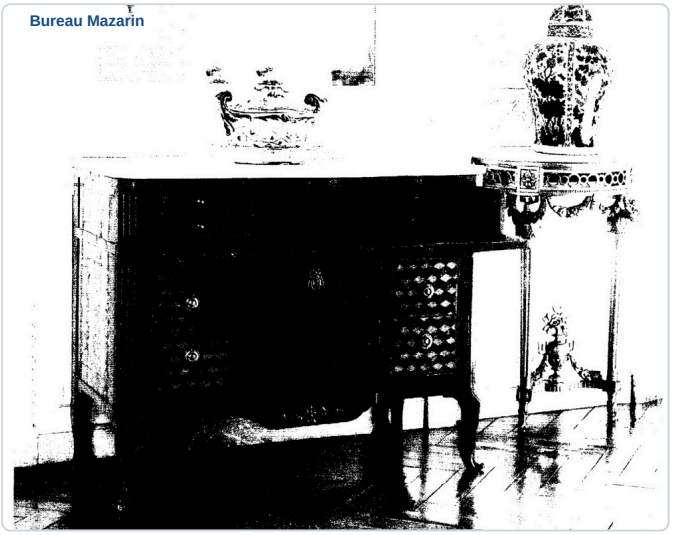
Le document 2 montre deux meubles, l'un à gauche et l'autre à droite, qu'il faut analyser séparément. Les questions demandent leur identification et leur datation, puis portent sur le style et ses caractéristiques pour le meuble de gauche, et sur les éléments décoratifs de celui de droite.

### Meuble de gauche - identification

**Question 1. Comment appelle-t-on le meuble situé à gauche dans le document 2 ?**

Le meuble de gauche est un **bureau Mazarin**, type de bureau apparu en France au XVII$^{e}$ siècle. Son nom renvoie au cardinal Mazarin. La vue montre un large plateau et une structure de bureau à caissons, plutôt qu'une simple table. Cette identification correspond au mobilier français de travail et de représentation de la seconde moitié du XVII$^{e}$ siècle.

**Identification du meuble de gauche**




**✓ RÉPONSE À RETENIR**

Un bureau Mazarin.

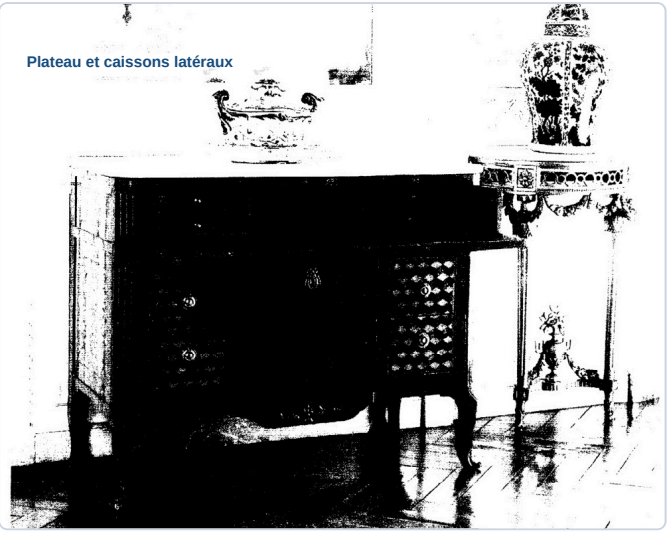
### Meuble de gauche - caractérisation

**Question 2. Comment peut-on caractériser le meuble situé à gauche dans le document 2 ?**

| Élément | Caractéristique |
|---|---|
| Plateau | Surface de travail large |
| Partie centrale | Retrait permettant de s'asseoir |
| Supports | Caissons latéraux et piètement à plusieurs pieds |

Cette organisation fonctionnelle et symétrique est caractéristique du bureau Mazarin. La reproduction est peu détaillée, aussi il vaut mieux ne pas attribuer au meuble des motifs ou des matériaux précis qui ne sont pas lisibles.

Structure du bureau Mazarin




✓ RÉPONSE À RETENIR

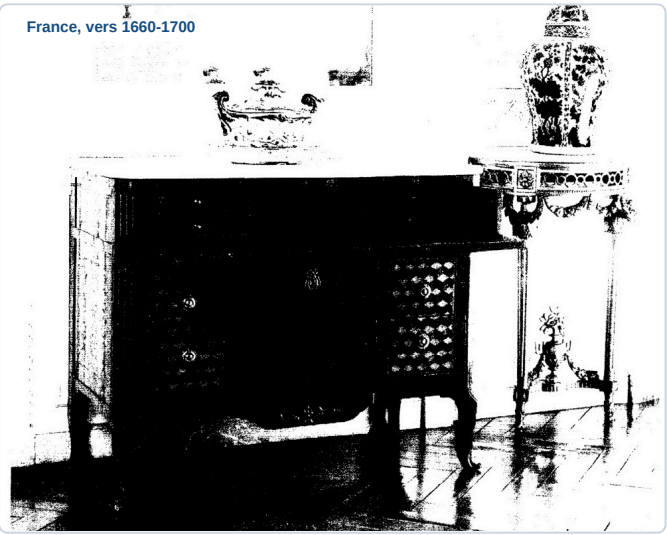
Un bureau à caissons latéraux, avec un espace central en retrait et un piètement à plusieurs pieds.

## Meuble de gauche - datation

**Question 3. De quand date approximativement le meuble situé à gauche dans le document 2 ?**

Le bureau Mazarin se développe en France au XVII$^{e}$ siècle, particulièrement dans sa seconde moitié, sous le règne de Louis XIV (1643-1715). Pour le meuble représenté, une datation approximative autour de **1660-1700** est cohérente avec cette typologie. Il s'agit d'une estimation par le type de meuble, et non d'une datation certaine de l'objet reproduit.

Repère chronologique du bureau




✓ RÉPONSE À RETENIR

Vers 1660-1700, dans la seconde moitié du XVII$^{e}$ siècle.

## Meuble de gauche - style

**Question 4. De quel style est le meuble situé à gauche dans le document 2 ?**

Le bureau est à rattacher au **style Louis XIV**, en France, dans la seconde moitié du XVII$^{e}$ siècle. Ce repère stylistique correspond à la période de développement du bureau Mazarin. La réponse porte sur le style général du meuble : la reproduction fournie ne permet pas d'identifier avec certitude chaque détail de son décor.

**Style du bureau de gauche**




✓ **RÉPONSE À RETENIR**

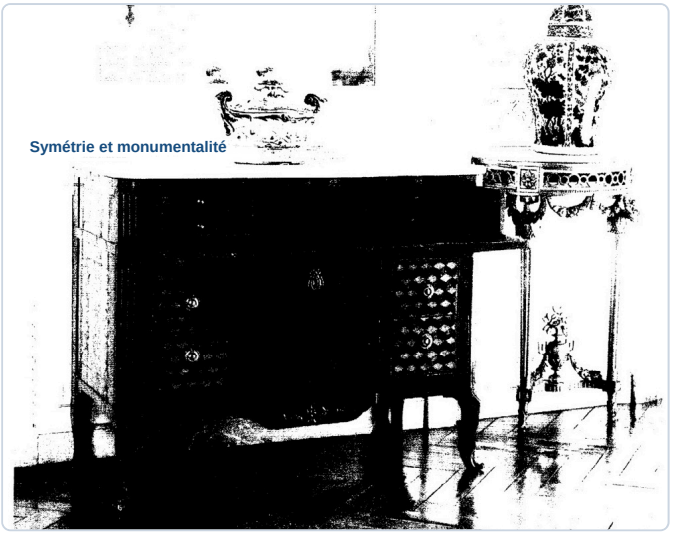
Style Louis XIV.

## Meuble de gauche - caractéristiques du style

**Question 5. Quelles sont les caractéristiques principales du style du meuble situé à gauche dans le document 2 ?**

En France, le style Louis XIV (seconde moitié du XVII$^{e}$ siècle) met le mobilier au service de la représentation du pouvoir. Il privilégie une composition ordonnée et symétrique, des proportions imposantes et des formes architecturées. Les meubles peuvent recevoir des placages, des marqueteries et des bronzes dorés. Ces traits définissent le style en général ; ils ne prouvent pas que chacun soit présent sur le bureau reproduit.

Repères du style Louis XIV




✓ RÉPONSE À RETENIR

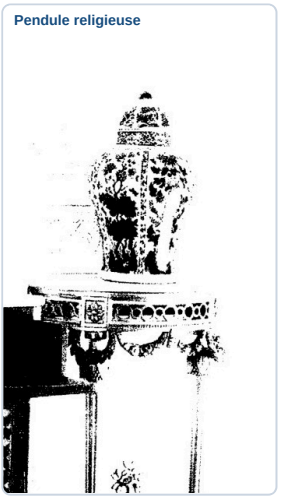
Ordre et symétrie, formes imposantes et architecturées, placages ou marqueteries, bronzes dorés.

## Meuble de droite - identification

**Question 6. De quel meuble s’agit-il pour celui situé à droite dans le document 2 ?**

Le meuble de droite est une **pendule religieuse**, une horloge de table à caisse haute et architecturée. Cette appellation désigne une forme de pendule de cabinet, et non nécessairement un objet destiné à un usage religieux. La reproduction montre une caisse verticale, un cadran et un couronnement, qui distinguent cette pendule d’une horloge de forme basse.

Identification de la pendule de droite




✓ RÉPONSE À RETENIR

Une pendule religieuse.

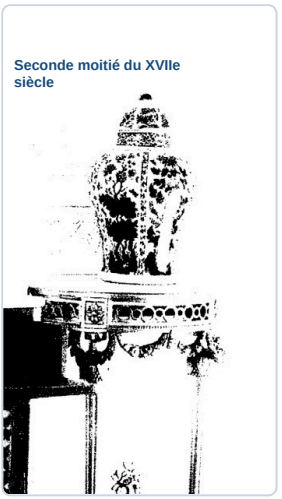
## Meuble de droite - datation

**Question 7. De quand date approximativement le meuble situé à droite dans le document 2 ?**

1. La pendule relève des pendules de cabinet françaises de la seconde moitié du XVII$^{e}$ siècle.
2. On peut donc la dater approximativement de cette période, sous le règne de Louis XIV (1643-1715).

L'image ne fournit pas d'indice assez précis pour fixer une année particulière : une date telle que 1680 serait une précision non justifiée par le document.

**Datation approximative de la pendule**




**✓ RÉPONSE À RETENIR**

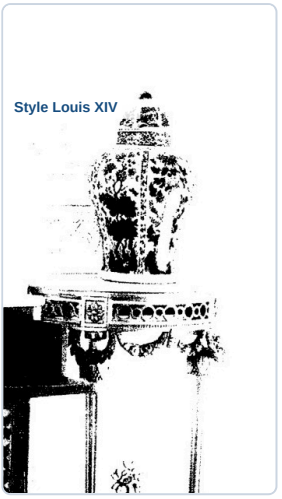
Seconde moitié du XVII$^{e}$ siècle, vers 1650-1700.

## Meuble de droite - style

**Question 8. De quel style est le meuble situé à droite dans le document 2 ?**

La pendule s'inscrit dans le **style Louis XIV**, en France, dans la seconde moitié du XVII$^{e}$ siècle. Sa caisse verticale, organisée comme une petite architecture autour du cadran, correspond au goût de cette époque pour les objets de prestige. Cette attribution stylistique est plus sûre que l'identification de matériaux ou de motifs précis sur une reproduction aussi peu lisible.

Style de la pendule de droite




✓ RÉPONSE À RETENIR

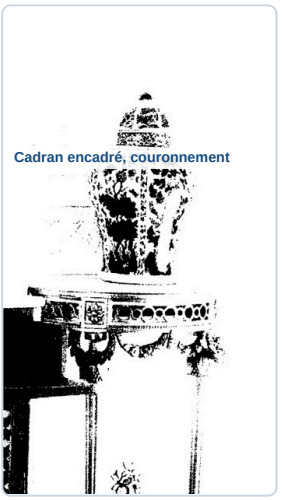
Style Louis XIV.

## Meuble de droite - décor

**Question 9. Citez quelques éléments du décor caractérisant le meuble situé à droite dans le document 2.**

La reproduction laisse reconnaître une caisse haute, à composition architecturée, avec un cadran encadré et un couronnement. On peut donc citer ces éléments visibles comme caractéristiques décoratives de la pendule. Les détails de la photographie ne permettent pas d'affirmer avec sûreté la présence d'une marqueterie Boulle, d'écaille ou de bronzes dorés : mieux vaut distinguer les formes observables des matériaux supposés.

Éléments décoratifs visibles




✓ RÉPONSE À RETENIR

Caisse architecturée, cadran encadré et couronnement.

## 3. Datation, créateur, matériaux et caractère révolutionnaire d’un siège

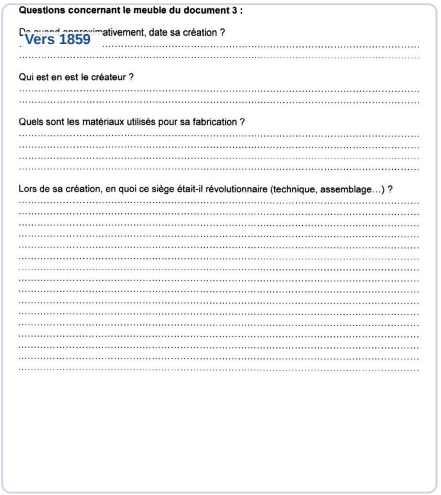
Le document 3 présente un siège illustré par plusieurs vues. Il faut dater sa création, nommer son créateur et indiquer ses matériaux, puis expliquer en quoi il était révolutionnaire à l’époque, notamment du point de vue technique et de l’assemblage.

### Datation

**Question 1. De quand date approximativement la création du siège présenté dans le document 3 ?**

Le détail « 14 » visible sur le dossier de la chaise représentée dans le document 3 permet d’identifier le modèle Thonet n° 14. Michael Thonet le met au point vers **1859**, au milieu du XIX$^{e}$ siècle. Sa fabrication en série se développe ensuite dans l’Empire d’Autriche. Il s’agit donc d’une création du XIX$^{e}$ siècle, antérieure à sa large diffusion commerciale.

Datation du siège



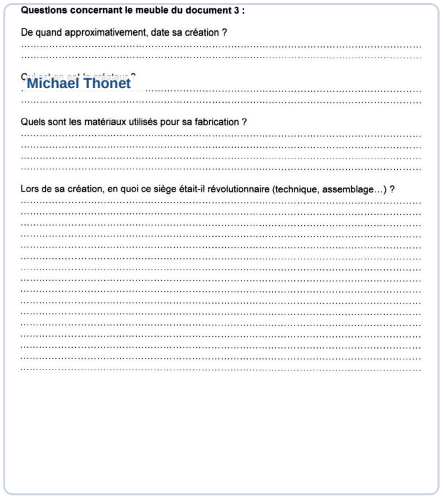

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Vers 1859.

### Créateur

**Question 2. Qui est le créateur du siège présenté dans le document 3 ?**

Le créateur est **Michael Thonet** (1796-1871), ébéniste et entrepreneur allemand actif dans l’Empire d’Autriche. Le document montre la chaise n° 14, modèle qu’il met au point vers 1859. Thonet développe les procédés de cintrage du bois et organise leur application à la fabrication de sièges en série. Il est ainsi associé à la fois à la conception du modèle et à l’industrialisation de sa production.

Créateur du siège


Questions concernant le meuble du document 3 :

De quand approximativement, date sa création ?

Qui est en est le créateur ?

Michael Thonet

Quels sont les matériaux utilisés pour sa fabrication ?

Lors de sa création, en quoi ce siège était-il révolutionnaire (technique, assemblage…) ?

**✓ RÉPONSE À RETENIR**

Michael Thonet.

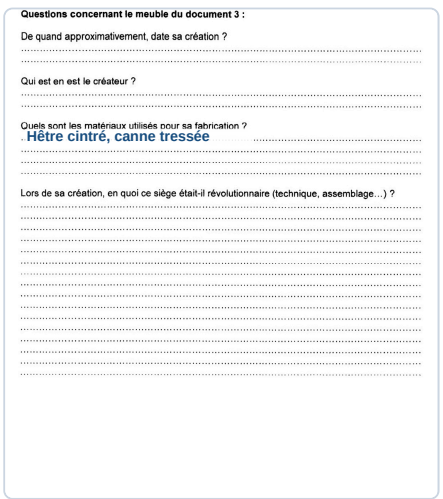
## Matériaux

**Question 3. Quels sont les matériaux utilisés pour fabriquer le siège présenté dans le document 3 ?**

| Élément | Matériau |
|---|---|
| Structure et pieds | Hêtre cintré |
| Assise | Canne tressée |
| Assemblage | Vis et écrous métalliques |

La chaise représentée associe donc une structure légère en bois courbé à une assise tressée. Le hêtre se prête au cintrage après chauffage à la vapeur. Les fixations métalliques relient les éléments de la chaise et rendent son assemblage pratique. Ces matériaux et procédés correspondent au modèle Thonet n° 14 figurant dans le document.

Matériaux du siège


Questions concernant le meuble du document 3 :

De quand approximativement, date sa création ?

Qui est en est le créateur ?

Quels sont les matériaux utilisés pour sa fabrication ?

Hêtre cintré, canne tressée

Lors de sa création, en quoi ce siège était-il révolutionnaire (technique, assemblage…) ?

✓ RÉPONSE À RETENIR

Hêtre cintré, assise en canne tressée, vis et écrous métalliques.

## Innovation

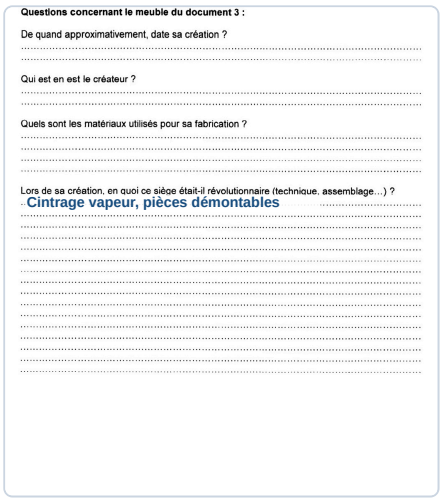
**Question 4. Lors de sa création, en quoi ce siège était-il révolutionnaire, notamment sur les plans technique et de l'assemblage ?**

Le caractère novateur tient à la technique et à l'organisation de la fabrication :

1. Des baguettes de hêtre sont chauffées à la vapeur, puis cintrées dans des moules et séchées.
2. Les éléments courbes standardisés forment une chaise légère et résistante avec peu de pièces.
3. Vis et écrous permettent de démonter le siège, de l'expédier en pièces et de le remonter.

Cette conception facilite la production en série et la diffusion du meuble. Le document montre aussi les pièces préparées pour l'assemblage.

**Innovation technique et assemblage**


Questions concernant le meuble du document 3 :

De quand approximativement, date sa création ?

Qui est en est le créateur ?

Quels sont les matériaux utilisés pour sa fabrication ?

Lors de sa création, en quoi ce siège était-il révolutionnaire (technique, assemblage…) ?

Cintrage vapeur, pièces démontables

✓ RÉPONSE À RETENIR

Hêtre cintré à la vapeur, éléments standardisés et assemblage démontable par vis et écrous : une chaise adaptée à la fabrication en série et à l'expédition en pièces.

## 4. Attribution, datation, matériaux et innovation d’un siège de designer

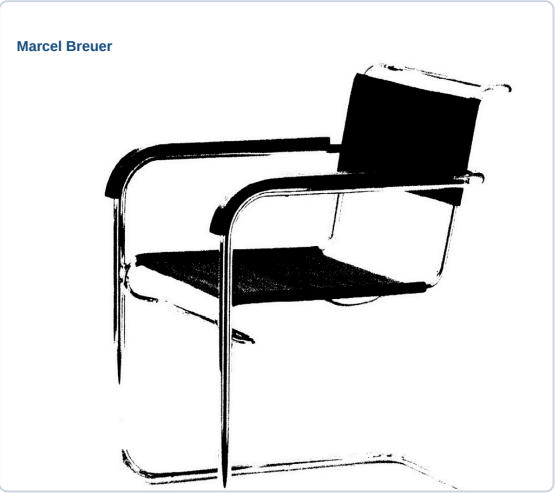
L’illustration de la page 6 est explicitement légendée « DOCUMENT 4 » et présente un siège de conception moderne. L’en-tête des questions désigne toutefois le document 3 : les questions portent sur le siège illustré, son designer, sa date, ses matériaux, son caractère novateur et son rattachement à une grande école.

### Attribution

**Question 1. À quel designer peut-on attribuer la création du siège illustré ? La consigne imprimée indique « meuble du document 3 », alors que l’illustration est légendée « DOCUMENT 4 ».**

Le siège est attribuable à **Marcel Breuer**, designer et architecte hongrois associé au Bauhaus. Sa structure en tube d’acier cintré et son piètement en porte-à-faux correspondent aux recherches de Breuer sur le mobilier moderne. La page 6 légende l’illustration « Document 4 », alors que l’intitulé des questions mentionne le document 3 : il s’agit bien du siège représenté sur cette page.

**Attribution du siège**




**✓ RÉPONSE À RETENIR**

Marcel Breuer.

### Datation

**Question 2. De quand date approximativement la création du siège illustré ?**

Ce siège date approximativement de **1928**, dans l’entre-deux-guerres. Il s’inscrit dans les recherches européennes des années 1920 sur le mobilier moderne : formes épurées, matériaux industriels et adaptation à la fabrication en série. Son piètement tubulaire en porte-à-faux est caractéristique des expérimentations menées à cette période sur les sièges sans pieds arrière classiques.

Datation du siège




✓ RÉPONSE À RETENIR

Vers 1928.

## Matériaux

**Question 3. Quels sont les matériaux employés pour réaliser le siège illustré ?**

La structure est en **tube d'acier cintré, généralement chromé**. L'assise et le dossier sont des éléments distincts, garnis d'un revêtement tendu, en cuir ou en toile selon la version. Cette association d'une ossature métallique légère et de surfaces d'assise séparées distingue le siège des modèles traditionnels en bois massif.

Matériaux du siège




✓ RÉPONSE À RETENIR

Tube d'acier cintré et chromé, assise et dossier revêtus de cuir ou de toile.

## Innovation

### Question 4. En quoi la création du siège illustré est-elle novatrice ?

La nouveauté est l'emploi du **tube d'acier cintré** pour former un piètement en porte-à-faux : le siège est soutenu sans pieds arrière classiques. Cette ossature légère et résistante rompt avec la construction traditionnelle en bois et permet une fabrication adaptée à l'industrie. Le cintrage du tube donne une structure continue, réduit le nombre d'éléments et produit une forme à la fois fonctionnelle et épurée.

**Innovation technique**




✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Piètement en porte-à-faux en tube d'acier cintré, sans pieds arrière classiques.

## École de design

### Question 5. À quelle grande école rattache-t-on l'activité du designer ?

Marcel Breuer est rattaché au **Bauhaus**, école d'art, d'architecture et de design fondée en Allemagne en 1919 par Walter Gropius. Active à Weimar, puis à Dessau et Berlin, elle rapproche création, artisanat et industrie. Breuer y mène ses recherches sur le mobilier en acier tubulaire, qui associent fonctionnalité, formes simples et possibilités de production industrielle.

**École de design**



Bauhaus

**✓ RÉPONSE À RETENIR**

Au Bauhaus, en Allemagne.

# Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2006)

**Bilan de l'épreuve :** Cette sous-épreuve d'histoire de l'art du BP Ameublement / Tapisserie décoration, session 2006, porte le code B 3 / U 32, dure 2 h 00 et compte un coefficient 2. À partir de quatre documents illustrés de meubles et de sièges, le candidat doit les identifier, les dater et analyser styles et décors. Il étudie aussi les matériaux, procédés de fabrication, innovations techniques et références du design.

### Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- L'identification d'un meuble s'appuie sur sa forme, sa fonction, sa structure et les détails visibles de son décor.
- Pour dater un meuble, confrontez formes, ornements, matériaux et procédés de fabrication aux périodes étudiées.
- L'analyse d'un siège relie ses matériaux et son assemblage aux techniques et innovations de sa création.
- L'étude stylistique associe les caractéristiques observées à une époque, une pratique de fabrication ou un courant de design.

### Points de vigilance & attentes du jury

- Observez l'ensemble et les détails des illustrations avant de proposer un nom, une date ou un style.
- Traitez séparément les meubles de gauche et de droite du document 2.
- Distinguez les observations visibles des connaissances historiques utilisées pour expliquer les techniques et innovations.
- À la page 6, notez que la consigne mentionne le document 3, tandis que l'illustration porte la légende « DOCUMENT 4 ».

## Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

**Q : Comment dater un meuble à partir d'une image ?**

Relevez les indices de forme, de décor, de construction et de matériaux, puis comparez-les aux caractéristiques des périodes et styles étudiés. Proposez une datation approximative cohérente avec ces indices.

**Q : Comment expliquer qu'un siège soit novateur ?**

Décrivez ce qui distingue le siège des réalisations antérieures : matériaux, structure, assemblage, fabrication ou forme. Reliez les innovations évoquées à l'objet illustré et au contexte historique de sa création.

**Q : Le sujet indique-t-il un barème ou une répartition des points ?**

Aucun barème ni point par question n'est imprimé sur les pages fournies. La durée officielle est de 2 h 00 et le coefficient est 2. Répartissez votre temps entre les quatre documents selon le nombre et la difficulté des consignes.

**Q : Quel document faut-il traiter pour les questions de la page 6 ?**

La page 6 porte la légende « DOCUMENT 4 » sous l'illustration, mais l'en-tête des questions mentionne le document 3. Cette discordance est imprimée dans le sujet ; référez-vous au siège représenté sur cette page.

**Sujet officiel associé (PDF) :** https://bpameublement.fr/assets/annales/bp-ameublement/U32 - Histoire de l'art/2006/BP Ameublement - U32 - Histoire de l'art - Session 2006 - 3-Sujet.pdf

**Ressources BP Ameublement :** Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.